

**COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT**

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le

ID : 034-213402811-20260918-202650-DE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****N°2026-50 – (5)****SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit septembre à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Sébastien SOULIER, Maire.

Date de convocation : 11 septembre 2026

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de voix : 18

- Étaient présents :

Sébastien SOULIER, Maire

Pierre BOLLIET, Anne THEVENOT, Loïc ROUSSON, Marion HOLVOET, Xavier NOBLET, Martine LAMOUROUX, Adjoint au Maire

Claude PERET, Gilles LABOUREAU, Nathalie PUCH, Cendrine SOUYRIS, Alexandra PUJOL, Élodie PAULS, Virginie MURCIANO, Grégory

LEBOFFE, Mélodie REGALDO, Conseillers ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Loïc TEYSSIER, Karim HADDAD, Romain BRETON**- Étaient absents :** Yannick IHAMOUINA, Stéphanie LEVERS, Kévin PHALIP, Perrine BONNIER**- Procurations :** Loïc TEYSSIER à Nathalie PUCH
Karim HADDAD à Marion HOLVOET**- Secrétaire de séance :** Pierre BOLLIET

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2026-50 – (5) / Adhésion à l'Union Départementale des Foyers Ruraux et Associations de l'Hérault (UDFRA 34) :

Monsieur le Maire expose que L'Union Départementale des Foyers Ruraux et Associations de l'Hérault (UDFRA 34) accompagne et soutient les dynamiques locales des villages.

Plusieurs **communes de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault** ont fait le choix d'adhérer à ce réseau.

L'adhésion annuelle, fixée à **290 €**, ouvre l'accès à :

- des **animations itinérantes et intergénérationnelles** pour les habitants,
- un **réseau associatif départemental** favorisant les échanges et la mutualisation,
- des **formations et ressources pour les bénévoles**,
- un relais d'**informations utiles pour la vie associative locale**.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à l'UDFRA 34, afin d'intégrer un réseau permettant de contribuer à renforcer la vie associative, soutenir les initiatives locales et favoriser la cohésion sociale dans nos territoires ruraux.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

*** ADHÈRE** à l'UDFRA 34,

*** AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette adhésion.

Le Maire,
Sébastien SOULIER